

Rapport d'activité 2015

Sommaire

I.	Préambule	2
II.	Services.....	2
	Bibliothèque numérique francophone accessible (BNFA) et serveur Hélène	2
	Labellisation.....	2
	Formation	2
III.	Recherche et développement	3
	Projet AcceSciTech.....	3
	Projet LINX.....	3
	Ressources pour le RGAA 3.0.....	3
IV.	Partenariats	3
V.	Diffusion des connaissances et des bonnes pratiques	4
	Organisation de colloques	4
	Forum européen de l'accessibilité numérique 2015	4
	Organisation de séminaires du GTA.....	4
	Publication d'un Livre blanc avec G3ICT.....	4
	Opération "rentrée littéraire en Daisy"	4
VI.	Affiliations.....	4
VII.	Conclusion et perspectives	5

I. PREAMBULE

L'année 2015 a été jalonnée par plusieurs faits marquants pour BrailleNet, parmi lesquels nous retenons :

- En mars 2015, l'installation de l'association dans ses nouveaux locaux d'Ivry sur Seine.
- En avril 2015, la publication de la version 3.0 du Référentiel Général d'Accessibilité des Administrations (RGAA) basée sur AccessiWeb HTML5/ARIA.

Les activités de services, de R&D et d'organisation du Forum Européen de l'accessibilité numérique se sont poursuivies dans des conditions satisfaisantes. La situation financière de l'association est saine, avec une nouvelle fois en 2015 un résultat net positif.

II. SERVICES

Bibliothèque numérique francophone accessible (BNFA) et serveur Hélène

La BNFA est la bibliothèque en ligne destinée aux personnes empêchées de lire du fait d'un handicap et dont l'infrastructure a été développée par l'association BrailleNet. Elle regroupe trois associations, BrailleNet, le Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyopes (GIAA) et l'Association pour le Bien des Aveugles (ABA), qui alimentent son catalogue.

Au 31 décembre 2015, la BNFA comptait près de 3 300 lecteurs inscrits et 32 500 livres à son catalogue. Près de 4 000 livres ont été ajoutés au catalogue de la BNFA en 2015, dont 2 700 ont été adaptés par BrailleNet.

Labellisation

Le label AccessiWeb est une certification de conformité aux normes WCAG2.0 et au Référentiel général d'accessibilité des administrations françaises RGAA3.0, apportée par BrailleNet après audit d'un site Web. Cinq labels ont été délivrés en 2015 en réponse à des demandes de propriétaires de sites Web.

Formation

Les formations ont été mises à jour afin de prendre en compte la nouvelle version du RGAA publiée en avril 2015. Une formation de mise à jour des diplômes AccessiWeb a été proposée aux experts ayant été formés sur des anciennes versions du référentiel AccessiWeb. Par ailleurs, le programme d'une formation sur le développement d'applications mobiles a été élaboré.

III. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Projet AcceSciTech

Le projet AcceSciTech se donne pour objectif de travailler sur l'accessibilité des documents scientifiques et techniques pour les personnes déficientes visuelles. Les travaux réalisés par BrailleNet en 2015 dans le cadre ce projet ont notamment porté sur le développement d'une application de lecture de documents DAISY pour mobiles et d'outils pour la production de documents en voix de synthèse intégrés dans le DAISY Pipeline2.

Projet LINX

Le projet LINX a pour objectif de développer une application mobile permettant à un utilisateur aveugle ou malvoyant de prendre des photos (document écrit, boîte de médicaments, panneau, etc.) et d'obtenir la restitution vocale du texte détecté sur celles-ci. En 2015, BrailleNet a contribué au projet en réalisant des audits de l'interface utilisateur d'un prototype de l'application et proposant des recommandations en vue de la rendre accessible.

Ressources pour le RGAA 3.0

Suite à un appel d'offre lancé par la DISIC fin 2013, la proposition formulée par le groupement constitué des entreprises SMILE, V-Technologies, Access42, Meanings et de l'association BrailleNet a été retenue en avril 2014. Le travail du groupement repose sur l'utilisation d'AccessiWeb comme base du RGAA 3.0. En 2015, BrailleNet a participé à la rédaction de ressources destinées aux professionnels visant à permettre une appropriation facilitée du RGAA. Plusieurs guides ont été rédigés :

- Créer des documents bureautiques accessibles avec Microsoft Office, LibreOffice et Adobe Acrobat
- Créer des documents bureautiques accessibles au format EPUB 3
- Développer des applications mobiles accessibles (iOS, Android, framework OnsenUI)

IV. PARTENARIATS

Le partenariat de coopération scientifique avec l'université Pierre et Marie Curie (UPMC) s'est poursuivi au travers du projet ANR (fin en février 2016). Une convention de partenariat avec Alcatel-Lucent a été signée pour 2015. La poursuite du partenariat en 2016 est à l'étude, avec des objectifs redéfinis. Les partenariats avec la Cité des sciences et de l'industrie, la Fédération des aveugles de France, le Ministère de la Culture et de la Communication et le Ministère des Affaires Sociales ont été reconduits. Une convention a été signée, en juin, avec Axelle Lemaire, secrétaire d'Etat au numérique, pour l'organisation d'un Tour de France de l'accessibilité numérique.

V. DIFFUSION DES CONNAISSANCES ET DES BONNES PRATIQUES

Organisation de colloques

Forum européen de l'accessibilité numérique 2015

Le 9ème Forum européen de l'accessibilité numérique s'est tenu à la Cité des sciences et de l'industrie, à Paris, le 8 juin 2015, sous le haut patronage de Monsieur François HOLLANDE, président de la République, sous le Patronage de Monsieur Thorbjørn JAGLAND, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, en présence de Madame Axelle LEMAIRE Secrétaire d'Etat au Numérique. Il a réuni 250 participants issus du monde professionnel et associatif et des spécialistes de renommée internationale, autour du thème «Le numérique pour un meilleur accès à la connaissance». Les actes sont disponibles en ligne : <http://eaf2015.brailenet.org>

Organisation de séminaires du GTA

BrailleNet a organisé deux séminaires techniques AccessiWeb, à la Cité des sciences et de l'industrie qui ont réuni des membres du GTA et des professionnels impliqués dans l'accessibilité numérique.

Publication d'un Livre blanc avec G3ICT

G3ICT et BrailleNet ont publié le White Paper «User-driven eAccessibility» préfacé par Madame Axelle Lemaire, Secrétaire d'Etat au Numérique.

Opération "rentrée littéraire en Daisy"

Cette opération a été menée par le Syndicat National de l'Edition (SNE), le Centre National du Livre (CNL) et des associations et institutions productrices de livres adaptés (AVH, BrailleNet, GIAA, INJA, LISY).

VI. AFFILIATIONS

BrailleNet participe à différentes activités dont l'objectif est la promotion des droits des personnes handicapées visuelles au plan national et international :

- Consortium W3C (participation aux activités Education and Outreach)
- consortium DAISY (développement technique)
- commissions Nouvelles Technologies et Culture de la CFPSAA
- pôle de compétitivité CAP DIGITAL

VII. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

En 2015, BrailleNet a gagné en autonomie en se réorganisant dans un cadre nouveau, dans ses propres locaux. Les projets et services se sont poursuivis avec notamment :

- l'organisation à la Cité des Sciences du 9ème Forum européen de l'accessibilité numérique, en liaison avec le Consortium Daisy ;
- l'augmentation du nombre de titres disponibles ainsi que du nombre de lecteurs inscrits et de lecteurs actifs sur la BNFA , en collaboration avec ses partenaires ;
- de premiers résultats encourageants des projets de recherche et développement auquel participe l'association, notamment AcceSciTech;
- l'ajout d'une thématique mobile aux formations.

BrailleNet a gagné en reconnaissance avec la publication, en avril, de la version 3.0 du Référentiel Général d'Accessibilité des Administrations (RGAA) basée sur AccessiWeb HTML5/ARIA et la signature d'une convention avec Axelle Lemaire, secrétaire d'Etat au numérique, pour l'organisation d'un Tour de France de l'accessibilité numérique.

L'action de l'association s'inscrit dans le contexte d'une prise de conscience de plus en plus affirmée par les politiques de l'accès aux services numériques est un droit pour tous. Citons notamment :

- Le Projet de loi République Numérique du gouvernement français affichant une volonté de garantir l'accès au numérique pour tous, en favorisant l'accessibilité des services numériques publics pour les personnes handicapées
- La révision en cours de l'exception au droit d'auteur en faveur des personnes handicapées, notamment pour élargir le public bénéficiaire de livres adaptés (inclusion des personnes dys).
- Le Traité de Marrakech dont la ratification par la Communauté Européenne est attendue.
- La proposition faite par la Commission Européenne, en décembre 2015, d'une directive sur l'accessibilité (European Accessibility Act). Les produits et les services visés comprennent notamment les services et automates bancaires; les ordinateurs individuels ; les téléphones et équipements de télévision ; les services de téléphonie et services audiovisuels; les transports ; les livres électroniques ; le e-commerce.
- L'adoption, le 3 février 2016, par le Parlement européen d'une résolution intimant la Commission et le Conseil de l'Europe d'agir plus rapidement en faveur de cette directive ;
- La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées qui insiste sur le droit à l'éducation, et rappelle que seulement 5% des publications sont disponibles en version adaptée.

Ces éléments confortent l'association dans sa mission et l'encouragent à poursuivre ses actions qui seront redéfinies dans projet associatif pour la période 2016-2018.